

# La Vie etterbeeekoise

[www.etterbeek.be](http://www.etterbeek.be)

PARCOURS  
D'ARTISTES

KUNSTENAARS-  
PARCOURS

ARTISTS TRAIL

Etterbeeek

02 > 04.10.2020

# P2020

## Plein feu sur les talents d'Etterbeek !

**Lifting en vue sur  
l'avenue de Tervueren**

Moins de voitures  
et plus de place pour  
les cyclistes

**Semaine  
de la Mobilité**

Etterbike et Etterbeek  
Village reviennent  
en force

**4<sup>ème</sup> édition de la  
Fête de la Propreté**

Participez au challenge  
« Fill The Bottle » !

**Vincent DE WOLF** - Bourgmestre  
02 627 23 00  
vincent.dewolf@etterbeek.be  
Administration générale - Personnel communal - Police et Prévention - Propreté publique - Logement - Coordination des grands projets - Jeunesse et petite enfance - Relations publiques et Communication - Consultations et rencontres citoyennes - Affaires internationales

**Arnaud VAN PRAET**  
Président du CPAS  
02 627 21 93 - avanpraet@cpas-etterbeek.be

**Rik JELLEMA**  
1<sup>er</sup> Échevin  
T 02 627 27 00  
rik.jellema@etterbeek.be  
Mobilité et Travaux publics - Gestion des bâtiments publics - Contrat de Quartier Durable et Politique de la Ville - Énergie

**Patrick LENAERS**  
2<sup>ème</sup> Échevin  
T 02 627 23 01  
patrick.lenaers@etterbeek.be  
Officier de l'Etat civil - Population - Animations et festivités

**Françoise DE HALLEUX**  
3<sup>ème</sup> Échevine  
02 627 27 27  
francoise.dehalleux@etterbeek.be  
Transition écologique - Santé - Égalité des genres et diversité

**Frank VAN BOCKSTAL**  
4<sup>ème</sup> Échevin  
02 627 23 25  
frank.vanbockstal@etterbeek.be  
Finances et budget - Aménagement du territoire et Urbanisme - Affaires européennes - Affaires néerlandophones - E-Government - Informatique - Emploi

**Aziz ES**  
5<sup>ème</sup> Échevin  
02 627 27 08  
aziz.es@etterbeek.be  
PME et Classes moyennes - Brocantes, foires et marchés - Cultes et laïcité - Bien-être animal - Formation continuée

**Karim SHEIKH HASSAN**  
6<sup>ème</sup> Échevin  
02 627 28 85  
karim.sheikh Hassan@etterbeek.be  
Espace public - Cohésion sociale et Solidarité internationale - Démocratie participative et budget participatif - Tourisme

**Eliane PAULISSEN**  
7<sup>ème</sup> Échevine  
0478 71 02 91  
elianepaulissen@hotmail.com  
Action sociale

**Colette NJOMGANG-FONKEU**  
8<sup>ème</sup> Échevine  
02 627 23 53  
colette.njomgang-fonkeu@etterbeek.be  
Enseignement - Politiques socio-culturelles - Politique sportive

## L'avenue de Tervueren va changer de visage

Cette fois c'est sûr, le processus de réaménagement de l'avenue de Tervueren est lancé ! Il se fera en plusieurs phases. La première consistera, dès cet automne, en l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la voie latérale sud de l'avenue. En face, la latérale nord sera convertie en rue cyclable avec vitesse limitée à 30 km/h. L'an prochain, c'est l'axe central de l'avenue qui sera provisoirement relifté et, en 2023, après deux années de test, Région et commune cosigneront un projet définitif visant à transformer l'avenue en boulevard urbain plus convivial. Le bourgmestre Vincent De Wolf et l'échevin de la Mobilité et des Travaux publics, Rik Jellema, nous ont expliqué tous les enjeux de ce projet qu'ils ont présenté aux riverains fin juin, lors d'une réunion d'information, en présence de la ministre bruxelloise en charge de la Mobilité, Elke Van den Brandt.



Le bourgmestre Vincent De Wolf et l'échevin de la Mobilité Rik Jellema

**En 2019, la Commune s'était opposée à un premier projet de piste bidirectionnelle envisagé par la Région. Pourquoi a-t-elle changé d'avis ?**

**Vincent De Wolf** : « Nous n'avons pas changé d'avis : cette première mouture, conçue sans concertation avec la commune, posait de sérieux problèmes en termes de sécurité, notamment aux carrefours et à hauteur des sorties de garage. Nous avons même sollicité l'avis d'experts qui nous ont donné raison. Ce projet déposé à la va-vite, peu avant les élections, ressemblait plus à un coup électoral de l'ex-ministre bruxellois de la Mobilité qu'à une réelle volonté de donner un nouveau visage à l'avenue de Tervueren. Depuis lors, la nouvelle ministre de la Mobilité a rouvert le dossier mais, cette fois, en nous y associant et en acceptant de prendre le temps nécessaire pour aboutir à un projet réfléchi. Toute la différence est là. »

**Ce tronçon Mérode – Montgomery faisait figure de chaînon manquant du réseau cycliste bruxellois : ceci ne sera donc plus le cas d'ici quelques semaines ?**

**Rik Jellema** : « Absolument et, en tant qu'échevin de la Mobilité très attaché à la pratique du vélo en ville, j'en suis fier ! Nous étions tiraillés entre la volonté de concevoir un réaménagement complet de l'avenue de Tervueren et le besoin urgent d'offrir une solution ne fut-ce que provisoire aux centaines de cyclistes qui empruntent quotidiennement ce tronçon jusqu'à présent peu cyclable. La nouvelle ministre et ses services ont compris notre souci et y ont répondu favorablement. Les deux interventions qui sont planifiées avant la fin de cette année rendront d'ores et déjà les latérales de l'avenue plus cyclables ! »

**Avez-vous quelques détails sur les aménagements annoncés cet automne ?**

**R.J.** : « Dès octobre, une piste bidirectionnelle sera donc installée sur la voie latérale sud de l'avenue, côté rue Père de Deken. Les demandes de la commune en termes de sécurité ont été entendues : les bandes cyclables ont été écartées des sorties de garages et

le carrefour avec l'avenue de l'Armée sera sécurisé. Mais surtout, la création d'une rue cyclable avec réduction du trafic automobile juste en face (sur la voie latérale nord) offrira une solution complémentaire aux vélos et permettra de désengorger la piste bidirectionnelle côté sud, dans le sens Montgomery-Mérode. Tout ceci sera encore mis en place avant la fin de l'année. Pour être complet, j'ajouterais que nous avons aussi trouvé une solution à très court terme pour éradiquer le stationnement qui gêne les piétons et les cyclistes sur les trois tronçons de l'avenue situés entre l'avenue des Gaulois et la rue Père de Deken. Nous recevons de nombreuses plaintes à ce sujet et elles sont parfaitement fondées ! »

**Lorsque la commune a dit non au premier projet de piste bidirectionnelle, certains ont cru y voir le signe d'une attitude anti-cyclistes. C'était donc une erreur ?**

**V.D.W.** : « Certainement ! Etterbeek a toujours été à la pointe en matière d'aménagements en faveur des cyclistes. Dans les années 90 déjà, j'ai été le premier à avoir instauré dans plusieurs rues les contresens cyclistes aujourd'hui généralisés. Depuis lors, nous n'avons jamais cessé de multiplier les initiatives favorables à l'usage du vélo... et il n'y a aucune raison pour que l'avenue de Tervueren soit l'exception qui confirme la règle. »

**Pourquoi faut-il envisager un réaménagement global de cette avenue ?**

**V.D.W.** : « Son profil actuel est celui d'une autoroute urbaine ; elle coupe littéralement la commune en deux ! Notre souhait est de supprimer cette barrière et de la reconverter en véritable boulevard urbain, avec des traversées piétonnes et cyclistes, des plantations et une circulation automobile moins agressive. Dans la foulée des premiers aménagements prévus cette année, la partie centrale de l'avenue sera à son tour modifiée avec, notamment, une réduction des bandes de circulation. L'objectif est de tester ce dispositif pendant deux ans, avant d'établir ensemble, commune et Région, un plan de réaménagement global pour l'avenue. »

**Le citoyen aura-t-il aussi son mot à dire ?**

**V.D.W.** : « C'était l'un des points de discorde avec l'ex-ministre de la Mobilité ! Mais oui, notre commune est favorable à la participation citoyenne. Nous avons demandé à la Région d'en tenir compte et elle a accepté. Nous nous engageons donc à ce que les riverains puissent donner leur avis sur le projet final avant toute décision. »

**R.J.** : « Je le confirme et nous y associerons aussi les cyclistes eux-mêmes. Leur expérience de terrain est précieuse et contribuera certainement à nous inspirer le meilleur projet possible. »

## Une autre piste cyclable au boulevard Louis Schmidt



La Région bruxelloise a entrepris la réalisation de 40 kilomètres de pistes cyclables supplémentaires sur divers grands axes régionaux. Objectif : promouvoir l'utilisation du vélo pour les petits déplacements et réduire ainsi l'engorgement dans les transports publics.

Début juillet, les « deux roues » ont ainsi eu le plaisir de découvrir, du jour au lendemain, une nouvelle piste

cyclable sur le boulevard Louis Schmidt, et ce dans les deux sens. En direction du rond-point Montgomery, cette nouvelle voie cyclable s'étire entre la chaussée de Wavre et les voies latérales du tunnel Montgomery. De l'autre côté, elle démarre rue Aviateur Thieffry et se poursuit jusqu'à la rue Baron Dhanis. Petit bémol tout de même : vu l'urgence, cette opération a été communiquée tardivement à la commune et aux riverains. Elle ne résulte donc d'aucune concertation formelle.

Si la commune ne s'oppose pas à l'initiative et en perçoit bien le sens dans le contexte actuel, elle souhaite de toute façon réunir prochainement les riverains et les usagers pour en peser sereinement le pour et le contre. Le débat reste en effet ouvert car les aménagements réalisés début juillet s'inscrivent dans le cadre d'une phase test de deux ans et sont donc, à ce stade, provisoires.

### La Vie etterbeekoise

Avenue d'Auderghem 113  
1040 Etterbeek  
02 627 23 29

communication@etterbeek.be

**Impression** : Van Ruys Printing  
Rue de l'Orient 50-52 - 1040 Etterbeek  
(imprimé sur papier recyclé)



www.etterbeek.be

## Le grand retour de la Fête de la Propreté

Après trois éditions couronnées de succès, la Fête de la Propreté revient le samedi 19 septembre entre 13h et 18h. Cette année, les organisateurs vous donnent rendez-vous à l'intérieur du parc du Cinquantenaire (côté station Mérode). Organisé à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf en charge de la Propreté publique, l'événement se déroulera dans le respect des mesures de sécurité mises en place dans le cadre de la crise sanitaire. Par ailleurs et malgré la crise sanitaire, les équipes du service Propreté poursuivent leurs missions sur le territoire d'Etterbeek, tant en matière de nettoyage et de collecte que de prévention et de répression.



Cette année encore, la Fête de la Propreté s'inscrit dans le « World Cleanup Day », un événement soutenu par le Programme des Nations Unies et organisé dans pas moins de 150 pays. En Belgique, cette initiative est portée par la Jeune Chambre Internationale (JCI) partenaire privilégié de la commune pour l'occasion.

Au programme de cette édition 2020 : un village de la Propreté organisé le samedi 19 septembre entre 13h et 18h dans le parc du Cinquantenaire. Vous y croiserez des stands d'informations et de sensibilisation (Bruxelles Propreté, Etterbeek Propreté). Vous aurez aussi l'occasion de rencontrer nos agents de la voirie et de vous familiariser avec le charroi communal de la propreté (balayeuse, vélo cargo anti tag, camion compacteur, autolaveuse).

Un nettoyage de rue participatif est également prévu entre 13h30 et 16h. Les participants

sont invités à venir s'équiper au village de la Propreté dès 13h (gants, chasubles, pinces et sacs poubelles) pour aller ensuite nettoyer le quartier de leur choix, seul ou par petits groupes.

### Se protéger et protéger les autres

Les organisateurs ont évidemment prévu une série de mesures de sécurité comme le port du masque obligatoire durant l'événement et la mise à disposition de gel hydroalcoolique pour tous. Les participant·e·s du nettoyage de rue devront s'inscrire préalablement. Enfin, le matériel prêté par la commune sera désinfecté.

À 16h, les participant·e·s se réuniront au Village de la Propreté pour une grande photo souvenir. Le groupe Trashbeatz prendra ensuite ses quartiers pour vous proposer un concert déjanté. Tout au long de l'après-midi, vous pourrez également profiter d'un bar.

### Avant l'événement, participez au challenge « Fill The Bottle » !

Une nouveauté de cette édition 2020 : le challenge « Fill the Bottle » vous est proposé depuis ce mois d'août. Les Etterbeekoise·s sont invité·e·s à remplir une bouteille en plastique de mégots trouvés dans l'espace public, de se photographier avec et de publier cette photo sur la page Facebook de « CleanWalker Belgique » s'ils ou si elles le souhaitent avec le #Fill the bottle. Venez ensuite échanger votre bouteille contre un verre offert le jour de la Fête de la Propreté !

### Comment s'inscrire ?

Pour la bonne organisation de l'événement, il est demandé de s'inscrire pour le nettoyage des rues au moyen d'un formulaire disponible sur notre site Internet [www.etterbeek-proprete.be](http://www.etterbeek-proprete.be), via l'adresse [proprete@etterbeek.be](mailto:proprete@etterbeek.be) ou même par téléphone au 0800 25 755.

### De la sensibilisation à la répression, les équipes du service Propreté sont restées actives sur tous les fronts.

Entre janvier et juillet 2020, plus de 300 constats ont été dressés à l'encontre de citoyen·e·s ne respectant pas les règles de vivre ensemble en matière de propreté publique.

Légèrement adaptées à cause de la crise sanitaire, les missions des équipes de répression et de sensibilisation ont porté leurs fruits ces derniers mois.

Si les fouilles de sacs poubelles en rue ou les interpellations directes d'usagers pour jets de petits déchets ont diminué pour des raisons évidentes de sécurité du personnel, l'équipe de répression a renforcé ses planques en matière de sortie de sacs en dehors des jours et des heures autorisées. Autre cheval de bataille, la lutte contre les dépôts clandestins s'est intensifiée grâce à l'organisation de planques et à la mise en place de caméras dites intelligentes sur des sites identifiés comme fortement impactés. Depuis le mois de janvier, ces deux dispositifs ont permis aux agents de dresser plus de 120 constats pour dépôts illégaux.

### La campagne « Ici commence la mer » déplacée en septembre

C'est désormais une tradition, chaque année le service Propreté relaye la campagne « Ici commence la mer » mise en place par l'asbl Coordination Senne au mois de mars dans le cadre des Journées bruxelloises de l'eau. Cette année, la crise liée au coronavirus a contraint nos médiateur·rice·s éco-citoyenneté à postposer cette campagne. Et en définitive, cette fin d'été se prête plutôt bien aussi à se prémunir contre la pollution des mers. L'objectif de cette campagne reste en effet de rappeler au public le lien étroit entre les égouts et la mer et l'importance de ne rien jeter en rue, encore moins directement dans les avaloirs. Cette année, à côté des traditionnels pochoirs apposés près des avaloirs les plus visibles, vous découvrirez des affiches, notamment dans l'ensemble des écoles d'Etterbeek, pour mettre l'accent sur les solutions simples et concrètes pour éviter à chacun·e d'envoyer ses déchets polluer nos océans.

## Inauguration de la nouvelle autolaveuse place Jourdan !



Notre autolaveuse a officiellement fait son premier passage le 17 juillet dernier sur la place Jourdan. Le bourgmestre Vincent de Wolf, en charge de la Propreté, a eu l'occasion de tester cet engin qui devrait révolutionner le nettoyage des places publiques de la commune. Grâce à un système de brossage au savon et à l'eau, elle s'avère bien plus efficace que les balayuses classiques sur ce type de surface. Elle vient ajouter un nettoyage supplémentaire et plus complet, grâce à son système de nettoyage à pression, sur des lieux tels que la place Jourdan, la place de Theux, la place Saint-Antoine ou encore l'esplanade du nouveau centre administratif en construction sur le site des Jardins de la Chasse.

## Avalanche d'activités pour les seniors à la rentrée

Cette année encore, le projet SeniorSolidarite(it) et ses différents partenaires locaux ont mis les petits plats dans les grands pour pouvoir proposer un programme à la fois riche et varié aux plus âgés de nos concitoyens dans le cadre de la Semaine des Aînés. Et pour celles et ceux qui souhaiteraient en savoir plus sur les nombreuses initiatives développées à leur intention sur le territoire de la commune, rendez-vous à la Senior Mobile qui fera étape à proximité de chez vous !



Du 1<sup>er</sup> au 10 octobre, aura lieu la quatrième édition de la Semaine des Aînés, un événement organisé à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées qui vise à mettre les seniors en valeur, à les faire bouger et à tisser du lien social et intergénérationnel. Au total, pas moins de 25 activités gratuites seront proposées aux plus de 55 ans et à leurs proches durant cette période, parmi lesquelles des expositions, du théâtre, des jeux, des ateliers, des visites et bien d'autres surprises encore.

Le programme complet de cet événement est dès à présent disponible sur le site web de la commune ([www.etterbeek.be](http://www.etterbeek.be)). Il sera en outre présenté de manière

officielle lors d'un grand drink d'ouverture organisé en présence de l'ensemble des partenaires impliqués le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020, de 15h30 à 17h30, dans la salle du Conseil de l'hôtel communal (115 avenue d'Auderghem).

### Un service gratuit de transport adapté

Afin de permettre au plus grand nombre possible de seniors – et notamment ceux éprouvant des difficultés pour se déplacer – de participer à la Semaine des Aînés, un service gratuit de transport adapté (uniquement sur réservation et en fonction des disponibilités) sera assuré tout au long de cet événement par les équipes de Contact Plus (02 627 27 37 – [contact.plus@etterbeek.be](mailto:contact.plus@etterbeek.be)).

### La Senior Mobile débarque du 21 au 25 septembre

Envie de découvrir les différents projets et services développés à l'intention des aînés sur le territoire d'Etterbeek ? Venez rencontrer l'équipe de notre Senior Mobile ! Cette caravane itinérante prendra ses quartiers de 10h à 17h, aux endroits et selon le calendrier suivants, avec tout le matériel nécessaire à bord pour pouvoir vous informer et répondre à l'ensemble de vos questions :

- Lundi 21/09 – Le Ranch (rue de l'Etang)
- Mardi 22/09 – Square de Léopoldville
- Mercredi 23/09 – Avenue Général Bernheim
- Jeudi 24/09 – Place Van Meyel
- Vendredi 25/09 – Place du Roi Vainqueur



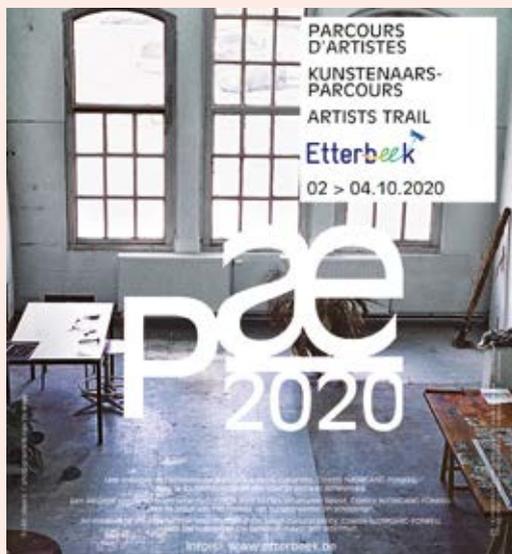
### Projet Senior Solidarite(it)

02 627 26 66

[seniorsolidarite@etterbeek.be](mailto:seniorsolidarite@etterbeek.be)

## Les talents se bousculent au 4<sup>e</sup> Parcours d'artistes

Peintres, sculpteurs, photographes, musiciens, comédiens, danseurs, graphistes, écrivains, illustrateurs, décorateurs, stylistes, céramistes, chanteurs... Ils viendront tous vous enchanter les 2, 3 et 4 octobre 2020 dans divers lieux d'Etterbeek. Plus de 200 artistes sont mobilisés pour cet événement majeur de la commune qui se déroulera dans le respect des conditions sanitaires.



Tous les deux ans, la commune d'Etterbeek, à l'initiative de l'échevine de la Culture Colette Njomgang Fonkeu, vous propose d'aller à la rencontre de ses talents dans le cadre du

Parcours d'artistes (PAE). Cette édition est d'autant plus importante qu'elle permet de mettre en valeur un secteur particulièrement touché par la crise du coronavirus.

Le coup d'envoi des festivités sera donné le vendredi 2 octobre à 18h : un cortège festif et musical animé par la fanfare « Babelouze » de l'académie Jean Absil partira symboliquement de l'hôtel communal (avenue d'Auderghem 113) pour rejoindre le Senghor (chaussée de Wavre 366), où vous attendra une réception agrémentée de belles performances scéniques (musique, danse et acrobaties). Vous aurez entre autre l'occasion de découvrir la Compagnie « Entretemps » ou les artistes de pole dance « Mèche rebelle ». Le groupe Zam proposera également une ode à nos disparus ainsi qu'aux personnes seules pendant le confinement.

### 15 lieux d'exposition et 50 ateliers

Le Parcours s'ouvrira au grand public le samedi, de 11h à 18h et le dimanche, de 11h à 17h. Plus d'une quinzaine de lieux d'exposition et une cinquantaine d'ateliers ouvriront leurs portes. Le Senghor offrira un mini festival consacré aux arts de la scène. L'académie Jean Absil proposera des concerts durant tout le week-end. La maison des jeunes « La Clef », la bibliothèque communale Hergé ou encore l'atelier de vitraux « Majerus » vous réserveront de nombreuses surprises. Mais l'art sera aussi dans la rue avec la Compagnie « Freestyle Lab ».

Vous découvrirez tous ces artistes dans une brochure richement illustrée disponible à l'accueil

de la maison communale, au service Culture mais aussi en ligne sur le site [www.etterbeek.be](http://www.etterbeek.be). Comme chaque année, un code QR vous permettra de profiter de la réalité augmentée : une mine d'informations supplémentaires sur les artistes proposés. Le week-end du 3 et 4 octobre, une signalétique spécifique sera mise en place afin d'orienter aisément le public vers les différentes expositions, les lieux à visiter et les endroits où se produiront les artistes. Tout cela, bien entendu, dans le respect des règles sanitaires.

### Bouquet final et récompenses

La soirée de clôture du Parcours d'artistes aura lieu le dimanche 4 octobre à 20h dans la salle 1900 du Senghor. Le comité du PAE récompensera l'artiste le plus visité ainsi que le ou la participante qui aura effectué le plus de visites durant le Parcours. Une surprise suivra la remise des prix.



### Service de la Culture

02 627 25 06

[culturefrancophone@etterbeek.be](mailto:culturefrancophone@etterbeek.be)



## Le CPAS soutient les familles fragilisées par la crise du Covid-19



nation des élèves et des étudiants puisque le masque sera obligatoire dans toutes les écoles secondaires et dans l'enseignement supérieur », explique Arnaud Van Praet, Président du CPAS, à l'initiative de cette nouvelle aide sociale.

Le remboursement de vos masques peut être obtenu en s'adressant au CPAS, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2020, muni d'une preuve d'achat. Cette aide est accessible aux personnes déjà aidées par le CPAS mais également aux Etterbeekoises à faibles revenus.

Cette initiative vient compléter l'offre d'aides matérielles ou sociales déployées par le CPAS pour venir en soutien des personnes impactées financièrement par la crise sanitaire : aide au logement, aide en matière d'énergie, aide psychosociale, aide en matière de santé, aide financière, médiation de dettes, etc. Ces aides ne sont pas limitées aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration sociale mais s'adressent à toute personne qui subit les répercussions de la crise du Covid-19. Elles seront octroyées aux personnes en état de besoin après analyse individuelle.

Face au rebond du coronavirus, cet été, le port obligatoire du masque s'est généralisé afin de lutter contre la propagation du virus. En rue, dans les commerces, au travail ou à l'école, l'obligation du port du masque représente un coût de plus en plus important pour les familles.

Face à ce constat, le CPAS d'Etterbeek a décidé de venir en soutien des ménages etterbeekoises à faibles revenus en remboursant les frais d'acquisition de masques jusqu'à un montant de 50 € par adulte et de 75 € pour les élèves et étudiants de plein exercice.

« Alors que la rentrée des classes est habituellement une période plus difficile pour de nombreuses familles, nous avons souhaité renforcer notre aide à desti-

### CPAS d'Etterbeek

Avenue des Casernes 29 - 1040 Etterbeek

0800 399 32 – 02 627 22 57 - [info@cpas-etterbeek.be](mailto:info@cpas-etterbeek.be)

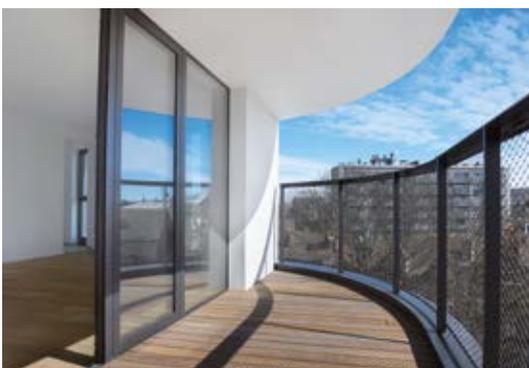
Accessible les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 15h ou les mardis et vendredi de 9h à 11h

## 37 logements conventionnés à vendre sur le site des Jardins de la Chasse



Vous l'aurez sans doute remarqué si vous êtes récemment passé dans le quartier : le chantier des Jardins de la Chasse avance à grands pas. Outre le futur centre administratif qui réunira en un lieu unique l'hôtel communal, un commissariat de police, le CPAS et la Mission Locale d'Etterbeek, ce nouveau quartier situé entre l'avenue des Casernes, la rue Beckers et la rue de Haerne regroupera également des facilités, du commerce, un espace vert... ainsi que du logement avec près de 250 nouvelles habitations appelées à y voir le jour !

Concrètement, cela signifie que les clients potentiels devront répondre à une série de critères (ne pas être déjà propriétaire, ne pas dépasser un certain plafond de revenus, être soumis à l'impôt sur les personnes physiques en Belgique, etc.) et s'engager à respecter certaines conditions (par exemple, se domicilier dans le bien dans les 3 mois consécutifs à son acquisition) pour pouvoir acheter l'un de ces appartements. En contrepartie, ces derniers bénéficieront de conditions particulièrement attractives, avec des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués sur le marché pour des logements de ce type.



Un premier immeuble à appartements (la résidence Ardea) avait déjà été inauguré sur le site en 2018. Plus récemment, un second bâtiment (la résidence Libellula) vient encore de sortir de terre. Avec, cette fois-ci, une belle surprise à la clé puisqu'à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, en charge du Logement et des Grands-Projets, les 37 unités qui le composent – allant du studio de 60 m<sup>2</sup> à l'appartement 4 chambres de plus de 150 m<sup>2</sup> – viennent d'être mises en vente sous régime conventionné.

L'agence immobilière Rainbow Properties, implantée à Etterbeek, a été mandatée par la commune pour organiser en exclusivité la vente de ces appartements. N'hésitez donc surtout pas à aller faire un tour sur son site internet si cette offre vous intéresse !

### Rainbow Properties

Avenue de Tervueren, 37

02 732 37 24

[info@rainbow-properties.be](mailto:info@rainbow-properties.be)

[www.rainbow-properties.be](http://www.rainbow-properties.be)

## Plein feu sur la mobilité douce !

Du 16 au 22 septembre, aura lieu la désormais traditionnelle Semaine de la Mobilité et son célèbre Dimanche sans voiture. Ce jour-là (20/09), l'événement Etterbeek Village et son cortège de stands d'information et d'animations sur le thème de la mobilité douce s'installeront sur le parvis de l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur. Et pour celles et ceux pour qui toute excuse est bonne pour se (re)mettre en selle, rendez-vous le 17/09 sur la place Van Meyel, à l'occasion de la 4<sup>ème</sup> édition d'Etterbike, le grand rassemblement annuel autour du vélo organisé à l'initiative de la commune ! L'organisation de ces activités dépendra de l'évolution de la crise sanitaire.



Le dimanche 20 septembre, l'entièreté de la Région vivra au rythme de la Journée sans voiture. Entre 9h30 et 19h, tous les Bruxellois délaisseront donc leur véhicule à moteur pour se déplacer uniquement à pied, à vélo ou en transports en commun (pour rappel gratuits tout au long de cette journée).

À Etterbeek, c'est sur le parvis de l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur (au croisement des rues de Tervaete et de Pervyse) que la fête battra son plein, avec l'événement Etterbeek Village qui y prendra ses quartiers entre 10h et 18h. Pour l'occasion, quelques 150 m<sup>2</sup> de pelouse (et les transats qui vont avec !) seront installés sur la place. Côté animations, outre des stands d'information sur les modes actifs de transport et les solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle, le public pourra également profiter de jeux en bois, d'une rampe de skateboard, s'initier au maniement du Segway ou encore faire graver son vélo auprès du service de Prévention.

Précisons encore que les conducteurs seront invités à prendre conscience de la diminution de leurs réflexes en cas de conduite sous influence grâce à des lunettes simulant la prise d'alcool ou de drogue et que la journée sera ponctuée d'interventions musicales assurées par l'ensemble Choozy Child (reprise de tubes pop, rock, soul et acoustique).

### Etterbike : clap 4<sup>ème</sup> !

Quelques jours à peine avant le Dimanche sans voiture, les adeptes de la petite reine pourront déjà se dégourdir les jambes lors de la 4<sup>ème</sup> édition de l'événement Etterbike – la grand-messe du vélo à Etterbeek organisée à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, avec le soutien de l'échevin de la Mobilité, Rik Jellema – qui aura lieu, cette année, le jeudi 17 septembre.

Le rendez-vous pour le départ de la balade (un parcours familial d'environ 1h accessible à tou-te-s) est d'ores et déjà fixé à 18h sur la place

### Besoin d'une dérogation ? Demandez-la à temps !

Vous devez impérativement utiliser votre véhicule le 20 septembre, par exemple pour des raisons professionnelles ou pour un motif impérieux de santé ? Sous certaines conditions, des dérogations peuvent être délivrées par le service de la Mobilité. Les demandes doivent être introduites pour le mercredi 16 septembre au plus tard, par email ou en prenant directement rendez-vous sur place. Attention : les personnes bénéficiant de ce type de laissez-passer devront redoubler de prudence en présence des usagers faibles et leur vitesse maximale ne pourra excéder les 30 km/h !



**Service Mobilité**  
Hôtel communal (4<sup>ème</sup> étage)  
113, avenue d'Auderghem  
02 627 27 34  
[mobilite@etterbeek.be](mailto:mobilite@etterbeek.be)

### Des « rues scolaires » mises en place à partir de la rentrée

Initialement prévu aux alentours des vacances de Pâques mais ensuite reporté en raison de la crise sanitaire, le projet d'instauration de rues scolaires à Etterbeek va prochainement enfin voir le jour.

Concrètement, les rues scolaires sont des voiries qui, aux heures d'entrée et de sortie des classes, sont temporairement fermées à la circulation des véhicules à moteur afin de les rendre entièrement libres aux usagers doux, soit les piétons et les cyclistes. Seuls les riverains stationnés au sein du périmètre concerné et souhaitant en sortir seront autorisés à y rouler, moyennant une vitesse adaptée et dans le respect des consignes des agents assermentés présents sur place pour ouvrir et fermer les barrières.

Hormis son aspect au niveau de la sécurité routière, ce projet vise aussi à contribuer à une amélioration de la qualité de l'air. Car, comme le démontrent une série d'études récentes, c'est justement aux heures où de nombreux enfants sont regroupés sur les trottoirs en ville que les taux de concentration de polluants dans l'air sont les plus élevés !

Trois établissements scolaires etterbeekois ont été sélectionnés pour participer à cette expérience à partir de septembre. Il s'agit de l'école La Farandole, de l'institut Sainte-Anne et de la Lutgardisschool, dont les accès en amont et en aval seront fermés deux fois par jour durant 30 minutes.

Ces rues scolaires seront testées pendant trois mois. Le projet sera ensuite évalué avant d'être éventuellement pérennisé.

Van Meyel. Comme à son habitude, cette sortie sera encadrée par les gardiens de la paix du service de Prévention et la brigade cycliste de la zone de police Montgomery.

Coronavirus oblige, il n'y aura par contre cette fois-ci aucun stand d'information ni de réparation de vélo installé sur la place. Aucune nourriture ou boisson ne sera non plus proposée et il sera par ailleurs demandé aux participants de veiller à bien respecter les distances de sécurité imposées dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

## La lutte contre les tags reprend de plus belle !



leur façade ou leurs volets souillés par un tag. « Les personnes intéressées prennent contact avec le service des Travaux publics qui classe les demandes et nous les transmet », précise Ismaël. Attention, il faut parfois faire preuve d'un peu de patience car le travail de ces agents est aussi tributaire des conditions climatiques, des travaux et des autorisations de parking. Mais dans la plupart des cas, les commerçants et tout comme les habitants se montrent particulièrement heureux du résultat final.



Ismaël Pierreux et Kevin Schwerhoff.

Durant la crise sanitaire, les tagueurs ne sont manifestement pas restés confinés. Au contraire, la cellule anti-tag a comptabilisé pas moins de 41 signalements entre le 13 mars et le 30 juin 2020. Or, durant cette période, les deux agents affectés à cette cellule ont parfois dû prêter

main forte à leurs collègues des Travaux publics sur d'autres fronts. Mais depuis le mois de juillet, ils ont repris à temps plein le détagage des rues d'Etterbeek. Avec une moyenne de quatre à six tags effacés par jour, ils démontrent leur efficacité sur tous les types de support.

### Camionnette et vélo cargo

Les deux agents se répartissent les tâches en fonction du type de tag et du support à nettoyer. Kevin enfourche tous les jours son vélo cargo (un vélo électrique doté d'une benne pour ranger le matériel) pour nettoyer le mobilier urbain et les volets des particuliers pendant qu'Ismaël utilise l'aérogommeuse pour enlever les tags et « signatures » des façades en brique ou en pierre bleue. Depuis quelques années, la commune d'Etterbeek propose en effet aux particuliers de nettoyer gratuitement

### Comment faire appel à la cellule anti tags de la commune ?

Un tag sur votre façade ? N'hésitez pas à contacter le service Propreté par mail ou par courrier. Votre demande doit comprendre les informations suivantes : l'adresse de l'immeuble et quelques précisions relatives au matériau et à la surface taguée. Si vous êtes locataire, informez votre propriétaire de votre demande.



#### Service Propreté

Avenue d'Auderghem, 113.

02 627 27 91 [tag@etterbeek.be](mailto:tag@etterbeek.be)

## Commune et police, vos alliées dans la lutte contre le vol de vélos

Ces derniers mois, nous assistons à une recrudescence des achats de vélos, qu'ils soient à assistance électrique ou autre. Cette augmentation est la réponse au succès grandissant de ce moyen de transport en ville, notamment depuis le confinement dû à la crise sanitaire et l'arrivée du printemps. Cette augmentation a malheureusement un impact négatif sur l'évolution du nombre de vols de vélo, un phénomène en hausse sensible ces dernières années (même s'il s'est stabilisé entre 2018 et 2019), contre lequel votre commune et votre police luttent ensemble. Pour vous éviter une telle mésaventure, voici quelques (bons) conseils de prévention.



Avant tout : attachez toujours votre vélo ! Nos baromètres de sécurité indiquent que les vols ont aussi bien lieu sur la voie publique que dans les parties communes des habitations, comme les garages, les caves, les cours extérieures, les halls d'entrée ou les abris de jardin. Veillez aussi à bien fixer le cadre de votre vélo à un point inamovible (un poteau, une grille). Évitez les râteliers à vélo qui ne sont pas solidement fixés dans le sol et, si possible, attachez également la roue avant.

Les cadenas munis du label ART (suivi d'étoiles) sont aussi un gage de fiabilité, le nombre d'étoiles étant proportionnel à leur solidité. En ne laissant pas votre cadenas reposer sur le sol ou sur un rebord, les candidats-voleurs auront plus de mal à taper dessus avec une masse ou un marteau.

Pendant longtemps, la solution préventive contre le vol de vélos était la gravure du numéro national du propriétaire sur le cadre. Cette technique laissait subsister quelques problèmes, entre autres lors de la vente

des vélos. Depuis mars 2019, Bruxelles Mobilité a lancé [www.mybike.brussels](http://www.mybike.brussels), une plateforme gratuite d'enregistrement et de marquage des vélos.

Une visite sur [www.cycloparking.brussels](http://www.cycloparking.brussels) vous convaincra que l'infrastructure des parkings sécurisés augmente régulièrement. En fonction des places disponibles, vous obtiendrez l'adresse du parking le plus proche de chez vous. Sachez aussi que la commune d'Etterbeek octroie des primes liées au renforcement de la lutte contre le vol de vélo (<https://www.etterbeek.be/vos-demarches/je-vis-a-etterbeek/les-primas-a-etterbeek>). Enfin, n'hésitez pas non plus à surfer sur [www.provelo.org](http://www.provelo.org) : des cyclistes expérimentés y partagent leurs meilleurs conseils.

Conjugué aux conseils préventifs distillés sur la page Facebook de la zone de police Montgomery ([www.facebook.com/ZPZMontgomery](http://www.facebook.com/ZPZMontgomery)), vous aurez alors toutes les cartes en main pour pédaler en toute liberté... et en toute sérénité !

Comme c'est le cas chaque mois, la Vie etterbeekoise offre aux partis politiques représentés au conseil communal la possibilité de s'exprimer. Ils ont choisi eux-mêmes le thème de leur intervention parmi les différents sujets abordés dans ce numéro.

**Etterbeek fête la propreté**

Ce 19 septembre, Etterbeek fêtera la propreté dans le respect des mesures de sécurité en vigueur actuellement. Cette quatrième édition de la Fête de la Propreté s'inscrit dans la continuité de la politique communale en matière de propreté publique. De la prise de renseignements dans les stands d'informations au nettoyage participatif de nos rues, la journée mettra en lumière les enjeux de la prévention et de la sensibilisation.

Organisée dans le cadre du World Cleanup Day, cette journée valorise le travail essentiel effectué au quotidien par le service de la Propreté. Qu'ils soient médiateurs éco-citoyenneté, agents constatateurs, balayeurs de rues, tous parcourent Etterbeek à longueur de journée. À ce titre depuis janvier 2020, et cela malgré un contexte sanitaire sans précédent, plus de 300 constats ont été dressés par le service répression et plus d'une quarantaine de tags ont été effacés.

Si l'investissement de ces femmes et hommes est primordial dans notre lutte pour la propreté, la commune investit aussi dans l'achat de matériel. Des caméras intelligentes, aux poubelles flashy en passant par la récente acquisition d'une autolaveuse, la commune ne cesse d'élargir ses dispositifs pour lutter efficacement contre les incivilités.

Une nouvelle fois, cette Fête de la Propreté témoigne des efforts consentis par l'administration communale mais illustre aussi sa volonté de se battre pour un espace public plus propre et accueillant.



**Vincent De Wolf**  
Bourgmestre

**Un espace public convivial et sécurisé**

Ces dernières semaines, la majorité communale a bien avancé dans le rééquilibrage ô combien nécessaire de l'espace public.

Une vraie piste cyclable sera déployée sur l'avenue de Tervueren dès la rentrée. Elle sécurisera l'itinéraire d'un nombre croissant de cyclistes quotidiens. La collaboration renforcée entre commune et Région que nous appelions de nos vœux s'est concrétisée aux bénéfices de toutes et tous.

D'autre part, la majorité communale a adopté un règlement « rues conviviales ». Il permet aux Etterbeekoïses de fermer leur rue à la circulation certaines journées, de 10h à 20h ! Place aux rollers, skateboards, marelles et aux rires dans nos quartiers !

Enfin, il est désormais possible aux cafetiers et restaurateurs de transformer en terrasse les places de parking devant leur établissement. Cela permet à la fois de respecter les règles de distanciation physique, d'aider nos commerçants et de rendre à nos rues un aspect convivial. Cette opération est un véritable succès !

Citoyens et commerçants se réapproprient leurs rues et places ! C'est bon pour la qualité de vie et le vivre ensemble dans nos quartiers.



**Vincent Biauce**  
Conseiller communal

**Sortons grandis de cette année 2020**

L'été 2020 marquera définitivement les esprits de nos citoyens. Ce climat angoissant d'épidémie grandissante ainsi que la crainte d'une 2<sup>ème</sup> vague de COVID-19 aura eu raison de la plupart de nos projets de vacances, mais l'effort citoyen aura su en créer d'autres. Ainsi, en ces temps incertains, les relations entre voisins se nouent et les initiatives de quartier se multiplient. Nous sortirons grandis de cette année 2020 et nous tirerons bien des leçons de vie, mais également des leçons de bien-être et de savoir-vivre en communauté. Se laver les mains, faire usage de désinfectant, porter un masque ou se tenir à distance d'autrui constituent des mesures de protection non seulement pour soi-même, mais également pour les autres, vos proches, vos voisins, les personnes qui croiseront votre chemin et ceux en première ligne qui ont, durant cette crise, fait preuve de courage afin de permettre au pays de continuer à tourner et de vous permettre de vivre une vie meilleure.



**Zacharia Moktar**  
Conseiller communal

**Du logement accessible !**

À quelques mois du transfert des services communaux dans le nouvel Hôtel communal, et tout en reconnaissant la légitimité du bonheur que les fonctionnaires connaîtront à bénéficier d'un cadre de travail moderne et plus adapté, je me dois de rappeler la position de fond du cdH à l'égard de ce projet. Depuis le début, nous avons défendu de façon constante l'idée que cet immense terrain qui abritait l'ancien hôpital d'Etterbeek puis le CPAS, propriété communale à 100 %, devait être principalement affecté à la construction de logements moyens, c'est à dire accessible à la classe moyenne qui connaît chaque jour davantage de difficultés pour trouver un logement. Une réalité vécue aussi bien à Etterbeek que dans la plupart des autres communes bruxelloises. Et ce n'est pas la cinquantaine de logements moyens finalement concédés qui change la donne.

La commune disposera bientôt d'un nouvel espace pour rattraper cette erreur : l'espace de l'actuelle (bientôt ancienne) maison communale. Le cdH plaide pour que ce terrain soit majoritairement affecté à du logement moyen. Et la Région est bien là pour soutenir les communes dans le développement de tels projets. En ces temps de plus en plus difficiles pour de nombreux citoyens, l'enjeu du logement devient une question vitale pour la classe moyenne etterbeekoise, celle qui fait vivre le cœur d'Etterbeek.



**André du Bus**  
Conseiller communal et chef de groupe

**La vélothèque, un concept innovant pour la mobilité des enfants**

C'est un concept innovant, destiné à favoriser l'attrait de l'usage du vélo chez les enfants. Il est basé, entre autres, sur le constat de la nécessité de mettre à la disposition des enfants, de deux à douze ans, des vélos d'occasion.

Tous les parents ont été un jour confrontés à la situation inconfortable d'acquiescer pour leur enfant un vélo, dont ils savent qu'ils devront pourvoir à son remplacement pendant la durée de l'enfance. Rien de plus logique, dès lors, que de proposer l'échange à discrétion du vélo sur base d'un abonnement annuel de 20 €.

Les services de maintenance, de réglages mécaniques, de distribution, ainsi que le volet administratif sont intégralement assurés par du personnel bénévole. Cela permet une souplesse d'action qui allie le civisme et la convivialité pour un rayonnement social des plus agréables.

Ce concept existe déjà dans cinq communes : Molenbeek, Laeken-Jette, Anderlecht, Berchem-Ste-Agathe et Uccle. Il bénéficie de la mise à disposition par les autorités communales des locaux d'entrepôt des vélos.

Le groupe Défi souhaite que la commune d'Etterbeek s'associe à cette initiative pour favoriser la mobilité douce de nos enfants.



**Gabriel Van Houtte**

Attention : en raison du contexte sanitaire actuel – pandémie de Covid-19 –, les activités proposées ici sont susceptibles d'être modifiées, voire annulées. Des mesures particulières de précaution seront peut-être aussi d'application pour les participants. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez prendre directement contact avec les organisateurs.

## Culture

**Jusqu'au 3 octobre**

« Déconfiner les personnages »

Exposition collective (dessin/peinture) d'œuvres issues de l'Atelier Côté Cour

Bibliothèque Hergé (211, avenue de la Chasse) – Ma (14h-18h) ; Me et Ve (14h-19h) ; Je (10h-18h) ; Sa (9h-13h)

02 735 05 86

info@biblioherge.be

www.biblioherge.be

## Propreté publique

**Samedis 26 septembre et 24 octobre**

Déchetterie mobile – 9h à 14h

26/09 : Avenue Nestor Plissart

24/10 : Avenue du 2<sup>e</sup> Régiment de Lanciers

0800 25 755 – proprete@etterbeek.be



## Environnement et Développement durable



**Judi 17 septembre**

**et dimanche 18 octobre**

Ateliers « De la fourche à la fourchette »

17/09 : les plantes amies – 18h30 à 20h30

18/10 : les oiseaux au jardin + réalisation d'une mangeoire pour les accueillir chez vous – 14h à 16h

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle)

02 627 27 85

etterbeek.durable@etterbeek.be

**Samedi 19 septembre**

Atelier « Un verger au fil des saisons »  
Récolte et choix des variétés de fruitiers

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 13h

02 627 27 85

etterbeek.durable@etterbeek.be

## Santé

**Lundis 28 septembre et 5 octobre**

Opération de collecte de sang par la Croix-Rouge

28/09 : hôtel communal – salle des associations (entrée via le 103 rue Général Leman) – 17h à 19h

05/10 : salle paroissiale de l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur (17 rue de Pervyse) – 16h30 à 19h

0800 92 245 – info@redcross-transfusion.be

www.transfusion.be

## Solidarité

**Mercredis 16 et 23 septembre**

Balade décoloniale – visite guidée (en français) du quartier des Casernes et du parc du Cinquantaire

Inscription obligatoire – Rendez-vous à 18h à la station de Métro Pétilon

02 627 27 61 –

solidariteinternationale@etterbeek.be

**Jusqu'au 17 septembre**

« La table ronde de 1960 » – Exposition organisée dans le cadre des 60 ans de l'indépendance de la RDC

Square de Léopoldville – Visite guidée à 18h les 14/09 (FR) et 15/09 (NL) – Inscription obligatoire

02 627 27 61 – solidariteinternationale@

etterbeek.be

## Vie politique

**Lundis 21 septembre et 19 octobre**

Conseil communal

Hôtel communal – salle du conseil (115 avenue d'Auderghem) – 20h

02 627 23 22 – secretariat@etterbeek.be



**ERRATUM**  
Une Commission mixte pour débattre des signes coloniaux dans l'espace public.



Dans notre précédente édition, nous vous annonçons la mise en place d'une commission mixte pour débattre des signes coloniaux dans l'espace public. Pour rappel, celle-ci sera composée d'habitants, d'agents communaux et de spécialistes et sera chargée d'identifier les représentations de l'histoire coloniale dans l'espace public communal, de les contextualiser et de proposer des modifications ou des aménagements susceptibles d'éclairer ce passé.

Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone du service Participation en charge de la coordination du projet. Vous pouvez le contacter au 02 627 23 30.

## Notre écrivain public reprend la plume



**Suspendu depuis mars dernier en raison des mesures sanitaires liées à la crise du coronavirus, ce service gratuit reprendra selon les mêmes modalités qu'auparavant à partir du mois d'octobre.**

Vous ne parvenez pas à saisir le teneur d'un document qui vous a été envoyé ? Vous rencontrez des difficultés dans la rédaction d'un courrier administratif ou privé ? Chaque premier vendredi du mois (sauf jours fériés), notre écrivain public prête gracieusement sa plume aux Etterbeekoises souhaitant obtenir un soutien en matière d'écriture ou de correspondance.

Pour pouvoir bénéficier de ce service pour l'instant uniquement accessible en français, présen-

tez-vous dans les locaux du service Contact Plus, aux dates et heures de permanence (voir tableau ci-contre), muni de l'ensemble des documents et informations pouvant s'avérer utiles à la compréhension ou à la rédaction de votre courrier.

Etant donné le caractère privé des écrits concernés, la discrétion est évidemment de mise, la commune conservant uniquement certaines informations durant un délai de 3 mois imposé par les nouvelles règles en vigueur en matière de protection des données.

### Dates des prochaines permanences de notre écrivain public

Vendredi 2 octobre 2020 10h à 12h

Vendredi 6 novembre 2020 10h à 12h

Vendredi 4 décembre 2020 10h à 12h

Vendredi 8 janvier 2021 10h à 12h

Vendredi 5 février 2021 10h à 12h



#### Contact Plus

Rue des Champs 65

02 627 27 37

[contact.plus@etterbeek.be](mailto:contact.plus@etterbeek.be)

## Visite exceptionnelle de la Maison Hap

**Actuellement en cours de restauration dans le cadre du contrat de Quartier Durable Chasse-Gray, la Maison Hap ouvrira ses portes aux visiteurs sur réservation, le samedi 19 septembre entre 10h et 18h dans le cadre des Journées du Patrimoine.**



Amenée à devenir un lieu de convivialité ouvert sur les différentes nationalités qui vivent et se croisent à Etterbeek, la Maison Hap est aussi un lieu d'histoire et un véritable joyau architectural. Sur un site appartenant à la famille Hap depuis 1804, la demeure que nous connaissons actuellement fut construite par le notaire François-Louis Hap en 1859. Quelques années plus tard, elle est agrandie et transformée par l'architecte G. Thoelen, qui l'habille d'une façade de style néoclassique. À l'intérieur de la maison, le public aura l'occasion de découvrir au cours d'une visite guidée quelques décors remarquables tant dans le bureau du notaire que dans ses appartements privés. Les frises de style Art nouveau, les mosaïques, les toiles représentant d'anciennes vues d'Etterbeek ou encore les superbes vitraux aux motifs végétaux sont autant de trésors à découvrir ou à redécouvrir. Avant ou après cette visite, il sera également possible de se renseigner sur le passé, le présent et le futur du lieu au stand d'informations installé pour l'occasion dans le Jardin Hap attenant.



#### Information pratiques :

Crise sanitaire oblige, toutes les visites organisées dans le cadre des Journées du Patrimoine se font uniquement sur réservation en ligne via le site [www.journeesdupatrimoine.brussels](http://www.journeesdupatrimoine.brussels). Ces visites (en français et en néerlandais) seront organisées par petits groupes de 10 personnes et dureront une demi-heure. La Maison Hap sera ouverte le samedi 19 septembre de 10h à 18h (entrée via le 508 chaussée de Wavre).

Sur place il vous sera demandé :

- de vous munir de votre réservation ;
- de mettre un masque pendant toute la durée de la visite ;
- de vous laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition ;
- de suivre les consignes spécifiques formulées par les guides ou organisateurs sur place.



[www.journeesdupatrimoine.brussels](http://www.journeesdupatrimoine.brussels)

## Respectez les « zones tampon » !

Pourquoi le stationnement automobile n'est-il pas autorisé sur une longueur de 5 mètres en amont des passages pour piétons ? La réponse est simple : c'est interdit pour une raison de sécurité.

Cette interdiction est inscrite en toutes lettres au 4<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 24 du code de la route. Elle permet à tout conducteur respectant les limitations de vitesse d'apercevoir le piéton qui s'engage sur un passage clouté et de freiner à temps pour éviter l'accident.

C'est donc une règle qu'il faut respecter... et pourtant il n'est pas rare de voir stationner une voiture sur ces « zones tampon » lorsqu'elles sont uniquement délimitées par un marquage au sol et non par une extension de trottoir.

À l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf et de l'échevin de la Mobilité, Rik Jellema, la commune multiplie donc, depuis quelques années, l'installation d'arceaux à vélos sur ces zones de protection des traversées piétonnes. « Nous faisons ainsi d'une pierre, deux coups », explique l'échevin de la Mobilité. « Tout stationnement devient impossible sur ces zones interdites et nous augmentons l'offre de parking pour les cyclistes. »

Notons que le placement d'arceaux est couramment pratiqué à Etterbeek dans le cadre d'un « plan vélo » initié il y a quatre ans. À l'heure actuelle, un bon millier de dispositifs de ce type sont déjà installés. Pour ce faire, les espaces libres situés devant les passages pour piétons constituent une option de premier choix. Et ce sera encore le cas en 2020 : une vingtaine de « zones tampon », situées à proximité d'écoles, ont été identifiées et seront converties en parkings vélos d'ici la fin de l'année.

## Deux visites pour les amoureux des vitraux



Dans le cadre des Journées du Patrimoine organisées les samedi 19 et dimanche 20 septembre, deux ateliers de confection et de restauration de vitraux ouvrent leurs portes sur réservation.

#### • L'Atelier de vitraux RenoVitro

Découvrez l'atelier de Renaud Chapelle, un véritable artisan du vitrail qui a fait ses classes auprès de Pierre Majerus. Aujourd'hui, il crée des vitraux d'art à joints de plomb et des luminaires à joints de cuivre. Il réalise aussi des vitraux en dalles de verres, sculptées et assemblées à la résine. Il assure également la restauration de verrières anciennes, grâce à son stock d'éléments d'époque. Son atelier accueillera le public samedi et dimanche, de 10h à 18h, rue Richard Kips, 8.

#### • Le Centre Belge du vitrail Pierre Majerus et la Fondation pour le vitrail Pierre Majerus et Marcelle Nizet.

Situés dans une ancienne savonnerie, les ateliers Majerus abritent les artisans œuvrant dans l'esprit du grand maître décédé en 1994. Au cours d'une visite guidée, vous aurez notamment l'occasion de découvrir l'exposition « Deux siècles de vitrail à Bruxelles » présentant des vitraux victoriens, Art nouveau, Art Déco et contemporains. Diverses démonstrations et initiations seront également organisées. Ce lieu est accessible samedi et dimanche, de 13h à 17h, avenue de la Chasse, 62.

Crise sanitaire oblige, toutes les visites organisées dans le cadre des Journées du Patrimoine se font uniquement sur réservation en ligne via le site [www.journeesdupatrimoine.brussels](http://www.journeesdupatrimoine.brussels).